

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

Envoyé en préfecture le 08/04/2022
Reçu en préfecture le 08/04/2022
Affiché le 01/04/2022
ID : 073-217301647-20220331-20220331DELIB_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	13

SEANCE DU 31 MARS 2022

DATE DE LA CONVOCATION : 24/03/2022 L'an Deux Mille vingt deux et le 31 mars à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE : 24/03/2022 Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Clarence Appell, Benjamin Bou Aziz, Brigitte Simon, Joseph Bracco, Patrick Bastien

Absents représentés : Carlos Machado Coelho (pouvoir à Benjamin Bou Aziz), Nathalie Jacquier (pouvoir à Antoine Huynh), Fabrice Mermin (pouvoir à Peggy Viola), Sandra Fiorèse (pouvoir à Brigitte Simon), Cyril Durand (pouvoir à Clarence Appell)

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub

DELIBERATION N°1 : Affectation du résultat de fonctionnement 2021

Le compte administratif 2021 faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 146 480.96 €, il est proposé d'affecter ce résultat comme suit sur le budget 2022 :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	146 480,96 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0,00 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	146 480,96 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	128 233,76 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-3 182,50 €
Besoin de financement F	=D+E 0,00 €
AFFECTATION = C	=G +H 146 480,96 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	146 480,96 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €

Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le 01/04/2022

ID : 073-217301647-20220331-20220331DELIB_1-DE



Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement en totalité en recettes de fonctionnement sur le budget 2022.

Fait à le MONTCEL, le 1^{er} avril 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,
Le Maire
Transmis en préfecture, le 1^{er} avril 2022
Publié, le 1^{er} avril 2022

